



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 4 février 2013
N° 328

Un plan opérationnel pour renforcer la filière Chimie et Matériaux

Arnaud MONTEBOURG, Ministre du Redressement Productif, a présidé ce jour à Lyon le Comité Stratégique de Filière Chimie et Matériaux, en présence de Monsieur Philippe GOEBEL, Président de l'Union des Industries Chimiques et vice-président du Comité Stratégique de Filière.

La filière "Chimie et Matériaux" réunit près de 8000 entreprises qui emploient plus de 400 000 personnes et embauchent 15 000 personnes chaque année. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 140 milliards d'euros en 2011, dont 67 milliards d'euros à l'export. La recherche et le développement représente un investissement de 3 milliards d'euros chaque année.

Le contrat de filière validé lors de cette réunion comporte 10 engagements portant sur six facteurs déterminants pour le maintien et le développement des activités de la filière.

Maîtriser le coût de l'énergie est essentiel pour la filière qui est le premier consommateur industriel de gaz et d'électricité. Le contrat de filière prévoit d'une part un soutien aux cogénérations industrielles et d'autre part l'amélioration de l'efficacité énergétique de la filière.

Développer l'accès aux matières premières à un coût compétitif est nécessaire pour la filière qui est une industrie de transformation de la matière. Le contrat de filière fixe l'objectif de permettre le développement en France d'une filière de recyclage des matières plastiques.

Attirer et former les compétences nécessaires est fondamental pour les entreprises de la filière. Pour cela, les actions décidées visent à favoriser le développement de l'apprentissage. Une action pilote va être engagée en 2013 pour la mise en place d'une « maison de l'apprenti » à proximité des centres de formation.

Moderniser les outils industriels et favoriser le développement des plates-formes, qui rassemblent sur un même site plusieurs entreprises, permettant de partager ressources et moyens, sont deux actions nécessaires pour renforcer les entreprises de la filière dans la compétition mondiale.

Renforcer l'innovation est primordial pour la filière, afin d'être en mesure de développer les produits répondant aux nouveaux besoins des entreprises clientes. Pour cela, un comité de l'innovation va être mis en place pour que les besoins en produits innovants soient mieux identifiés par les industries de la filière chimique. Par ailleurs, la création d'un centre technique dans le domaine de la plasturgie est à l'étude.

Aider les PME et ETI à se financer en fonds propre est un des moyens pour favoriser leur développement. A cette fin, la création d'un fonds d'investissement sectoriel « chimie et



matériaux » va faire l'objet d'une étude de faisabilité, en vue d'une mise en place à la fin de l'année 2013.

Lors de la réunion du Comité Stratégique de Filière Chimie et Matériaux, **les acteurs de la filière ont mis un accent particulier sur l'importance d'un accès fiable à une énergie compétitive pour la pérennité et le développement des entreprises.** Elles ont souligné que les prix du gaz sont plus de trois fois inférieurs aux Etats-Unis qu'en Europe, et que d'autres pays européens ont pris d'importantes mesures pour soutenir leurs industriels fort consommateurs d'électricité. Ces éléments doivent pleinement s'inscrire dans le débat sur la transition énergétique.

A l'occasion de la réunion du Comité Stratégique de Filière Chimie Matériaux, le Ministre du Redressement Productif a indiqué souhaiter qu'à l'instar de l'Italie, **la France favorise l'utilisation de sacs plastiques biodégradables pour tous les sacs à usage unique.** Une première étape importante à la fin de l'année permettra de favoriser les sacs de caisse biodégradables.

Le Ministre a indiqué que si la France décide d'aller plus loin, en contrepartie, des industriels pourront développer une base de production française de sacs plastiques biodégradables, générant de nouveaux investissements et de nouveaux emplois. Un chantier est engagé dans ce sens, dans le cadre de la politique de relocalisation voulue par le Ministre du Redressement Productif.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13 - sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sandra-Andréa RENARD